



L'ACCOLADE

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMBE
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

Janvier 2003
VOLUME 6 NUMÉRO 1

Célébrons – La Foi, La Famille, La Fraternité

La rose d'argent pour la vie des Chevaliers termine son périple international

Le long trajet de la rose d'argent de Toronto au Mexique est à la veille d'atteindre le but proposé par l'Ordre: faire l'unité des Chevaliers d'Amérique et diffuser le message du respect de la vie.

Depuis le mois de juin dernier, des Chevaliers ont porté la rose d'argent à travers neuf états participant au programme connu sous le nom de la Course de la rose d'argent. Celle-ci débuta à Toronto et arriva à la basilique de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, à Monterrey, le 12 décembre, fête de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe.

Le 10 décembre, le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, participait au dernier échange de la rose d'argent entre les Chevaliers du Texas et ceux du Mexique au milieu du pont international de Laredo. Le 12 décembre, la rose d'argent reçut une place d'honneur dans la basilique de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, à Monterrey, Mexique.

«La rose d'argent, dit M. Anderson, symbolise notre engagement à restaurer le caractère sacré de la vie humaine



La rose d'argent

depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. La Course de la rose d'argent s'accomplit cette année, sous le thème Une vie, une rose. Il convient donc que nous nous tournions vers Notre-Dame-de-la-Guadeloupe qui s'est révélée à Juan Diego par le miracle des roses.»

La rose est le signe de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, celle qui présenta à saint Juan Diego un miraculeux jardin de roses

comme preuve de son apparition. La rose a également été adoptée comme symbole du mouvement pour le respect de la vie.

Tout au long du trajet de la rose d'argent du Canada au Mexique, les Chevaliers ont participé à l'Eucharistie et à des soirées de prière. On assista aussi à des cérémonies de passages de frontières, alors que la rose d'argent passait d'un état chevalier à l'autre. ■

LeMot

du Chevalier Suprême

C'est le temps de grandir



Carl A.
Anderson

Chers frères Chevaliers, Chères familles,
Au début d'une nouvelle année, nous songerons tout naturellement B «renouveler la face de la terre».

En effet, c'est le temps des recommencements, à preuve, les résolutions que nous prenons. L'expérience m'apprend que, après les Fêtes, les activités des Chevaliers de Colomb reprennent de plus belle et se précise davantage. Nous sommes chauffés à bloc face à nouvelle année, ce qui, pour nous, signifie qu'il ne reste que six mois à l'année fraternelle en cours.

Voilà l'enthousiasme que nous devons saisir et utiliser pour motiver les autres, pour atteindre de nouveaux sommets de bénévolat fraternel, de recrutement des membres et de fondation de nouveaux conseils.

Pourtant, je m'arrête plus particulièrement au recrutement de nouveaux membres - à ce besoin qui est le nôtre d'arriver à offrir à tout catholique

admissible les avantages d'être Chevalier de Colomb. En vertu de la campagne Célébrons la foi, la famille et la fraternité, nous devons, au cours de prochaines semaines, tout mettre en oeuvre pour promouvoir le recrutement. Il revient à chacun d'entre vous, d'ici le 29 mars, Journée du Fondateur, de fixer une date de campagne de recrutement ou de visite libre.

Nous savons bien qu'il existe plusieurs Chevaliers éventuels qui profiteraient des avantages spirituels, fraternels et charitables de faire partie de l'Ordre. Il nous faut être ouverts à partager les avantages de la Chevalerie avec tous les catholiques admissibles. Y a-t-il plus grande satisfaction pour un Chevalier qui, en demandant à quelqu'un de se joindre à nous, entend celui-ci répondre: «Certainement, ça me ferait plaisir.»

Alors, au moment d'aborder la nouvelle année, un temps rempli de promesses, je vous convie de nouveau à prendre comme résolution de faire en sorte que l'Ordre grandisse davantage en 2003.

Travaillons ensemble pour faire de notre visite libre un franc succès et pour accueillir chez les Chevaliers des dizaines de milliers de nouveaux membres d'ici la fête du 121^e anniversaire de notre fondation en mars prochain.

Vive Jésus!

De nouvelles technologies assurent la mise à jour des dossiers

Sous la bannière Matrix, le secrétariat du Conseil suprême a lancé une entreprise qui, une fois terminée, permettra d'améliorer et d'accélérer les services aux détenteurs d'assurance vie et de rentes viagères des Chevaliers de Colomb.

«Nous cherchons actuellement à changer notre système de gestion d'assurance vie, tout en planifiant d'autres projets connexes, annonçait Robert J. Lane, père, vice-président directeur à la gestion de processus d'affaires. Notre système actuel, qui remonte à octobre 1974, a subi plusieurs modifications et améliorations depuis ce temps. Bien que le sys-

tème en place nous ait rendu de grands services, nous devons maintenant nous accorder à la nouvelle génération technologique.» M. Lane préside un comité directeur de dix personnes responsable de la gestion de Matrix.

De fait, Matrix intègre trois projets dont la réalisation prendra plusieurs années. D'abord le mise en place d'un système de formation d'image grâce auquel 1,6 millions de dossiers de contrats d'assurance d'une moyenne de 40 pages chacun seront transformés en images téléchargeables et modifiables par ordinateur personnel. Le système permettra

également de transférer en images toute nouvelle correspondance et tout nouveau formulaire gardant à jour les fichiers informatisés.

Le second projet consiste en l'installation d'un logiciel qui pourra retracer tout renseignement de police, qu'il parvienne par lettre, fax, courriel ou téléphone jusqu'à ce que la recherche soit complétée.

La troisième partie du projet consiste en un système de remplacement, la mise en place et le raffinement de logiciel et des protocoles de création, de récupération et de mise à jour des dossiers de contrats d'assurance. ■

S.V.P.

Suivre vos programmes...

Nouveaux incitatifs en faveur du recrutement

O j se situe votre conseil par rapport aux objectifs de recrutement fixés au début de l'année fraternelle 2002-2003? Dans le cadre de la campagne Célébrons la foi, la famille et la fraternité, nous avons mis sur pied un nouveau programme incitatif pour la période du premier janvier au 30 juin 2003, en proposant des récompenses spéciales à gagner pour tous les membres engagés dans des activités de recrutement. On y retrouve entre autres:

pour les recruteurs

500 points de recrutement seront accordés à tout recruteur pour chaque membre nouveau ou réadmis entre le premier janvier et le 30 juin 2003. De plus, pour chaque membre nouveau ou réadmis, le recruteur sera inscrit à un tirage d'un des trois voyages familiaux à Universal Studios en Floride.

Le recruteur qui recrutera le plus grand nombre de membres nouveaux ou réadmis au cours de l'année 2002-2003 sera, avec son épouse, l'invité spécial du Conseil d'administration à l'Assemblée générale 2003 du Conseil suprême à Washington.

Bien se rappeler que tout recruteur doit remplir la Section 6 du Document - fiche de membre (100 F) pour être admissibles à ces récompenses.

Les grands chevaliers

500 points de recrutement seront accordés à tout grand chevalier pour chaque membre

nouveau ou réadmis dont le nom sera reçu, traité et enregistré entre le premier janvier et le 30 juin 2003.

L'un de trois voyages à New Haven s'offre comme nouvel incitatif s'offre aux grands chevaliers au cours de la deuxième moitié de l'année fraternelle.

Pour se qualifier à ce tirage, le grand chevalier doit organiser, tenir et rapporter une initiation au Premier degré entre le premier janvier et le 30 juin 2003. Pour être admissible au tirage, toute initiation au Premier degré doit être soumise après la tenue de chaque Premier degré.

Le formulaire d'inscription du Premier degré se trouve dans la Trousse de leadership envoyée récemment à chaque grand chevalier.

Le grand chevalier de tout conseil se sera mérité le Trophée

du Conseil étoile recevra une inscription boni au tirage.

Député de districts

La tenue de Premiers degrés fera également partie des incitatifs proposés aux députés de districts au cours de la deuxième moitié de l'année fraternelle. 500 points de recrutement seront accordés à tout député de district, pour chaque Premier degré organisé, tenu et rapporté au Conseil suprême, sur le Rapport du député de district sur l'exemplification d'un degré (m 450) avant le 30 juin 2003.

De plus, tout député de district qui atteint 100 pour cent des quotas d'assurance et de recrutement dans son district avant le 30 juin 2003, se verra décerner le Trophée du district étoile. ■

Le sondage fraternel

Le Rapport annuel des activités fraternelles (1728 F) de votre conseil doit être envoyé avant le 31 janvier. Vous pouvez nous l'envoyer par courriel en consultant le site Web ce l'Ordre www.kofc.org. Envoyez-le dès aujourd'hui.

A quoi servent les points de récompense

Les points de récompense sont échangeables contre des articles offerts dans le Catalogue des promotions des Chevaliers de Colomb (4320) ou le Catalogue de cadeaux des Chevaliers de Colomb.

Les conseils peuvent aussi amasser leurs points individuels afin de se procurer des articles tels que des bijoux d'officiers, des bannières et des insignes des Chevaliers de Colomb, etc.

Chaque conseil devrait avoir son Preux Chevalier

Ya-t-il pire que de dépenser ses énergies à recruter un nouveau membre, l'amener à se joindre à l'Ordre et ensuite le découvrir parmi les membres suspendus parce que, ignoré des autres, son intérêt a périclité?

Le Prix du Preux Chevalier est un programme conçu tout spécialement pour empêcher de telles situations se présentent. Bien qu'il s'agisse d'un programme touchant tout l'Ordre et que la documentation soit distribuée directement par le Conseil suprême, il s'agit bien d'un programme s'appliquant au niveau de chaque conseil.

Le programme est d'application fort simple. Dès son initiation au Premier degré, le nouveau membre se voit remettre une fiche d'admissibilité au Prix du Preux Chevalier, (m 4292) portant son nom, son numéro de conseil et la date. On verso de la fiche se retrouvent les conditions d'admissibilité au prix. Durant sa première année d'appartenance, le nouveau

Chevalier est tenu de:

- Participer à trois programmes de service du conseil;
- D'être présent à au moins trois réunions ordinaires du conseil;
- Passer par l'initiation au Deuxième et troisième degrés;
- Rencontrer le conseiller fraternel (assurance);
- Recruter au moins un autre membre.

Une fois que le membre a rempli les conditions d'admissibilité, le conseil peut lui présenter le certificat du Prix du Preux Chevalier (m 4292) ou une épinglette du Prix du Preux Chevalier (m 1700) ou les deux. Les conseils peuvent commander ces articles du Département des fournitures du Conseil suprême en utilisant le bon de commande m 1. 7La commande comprend les articles suivants:

Des fiches d'admissibilité (m 4292), sans frais en quantités raisonnables. Ces fiches permettent aux nouveaux membres de mesurer

leur progrès en vue de l'admission au Prix du Preux Chevalier, au fur et mesure que le grand chevalier y confirme de sa marque la réalisation chacune des conditions d'admissibilité. La commande comprend les articles suivants:

Les certificats de reconnaissance (m 4293) servent à présenter une attestation permanente aux récipiendaires du Prix du Preux Chevalier du beau travail accompli en vue de se mériter ce prix. Le certificat porte la signature du Chevalier suprême, Carl A. Anderson, ainsi que des espaces où inscrire le nom du récipiendaire, le nom de grand chevalier et la date de l'émission. Les certificats se vendent 0,25 \$ pièce.

Les épinglettes du Prix du Preux Chevalier peuvent se porter fièrement. Non seulement servent-elles à manifester aux autres le travail du récipiendaire, mais aussi à promouvoir le programme auprès des autres nouveaux Chevaliers. Celles-ci coûtent 3,00 \$ pièce. ■